

Le 7 septembre 2004

Par courriel et par télécopieur

Me Anne Mailfait, avocate
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Dossier : Demande de révision de la décision D-2004-150 rendue dans
le dossier R-3526-2004

V/D : R3548-2004

Madame,

Pour faire suite à notre lettre du 1^{er} septembre dernier concernant la demande de révision, veuillez prendre note que nous nous désistons de ladite demande.

Espérant que vous comprendrez notre position, veuillez agréer, Madame, nos sentiments les meilleurs.



Jean Beaulieu
Directeur général

JB/sm